

Situation mensuelle comptable des collectivités locales (SMCL)

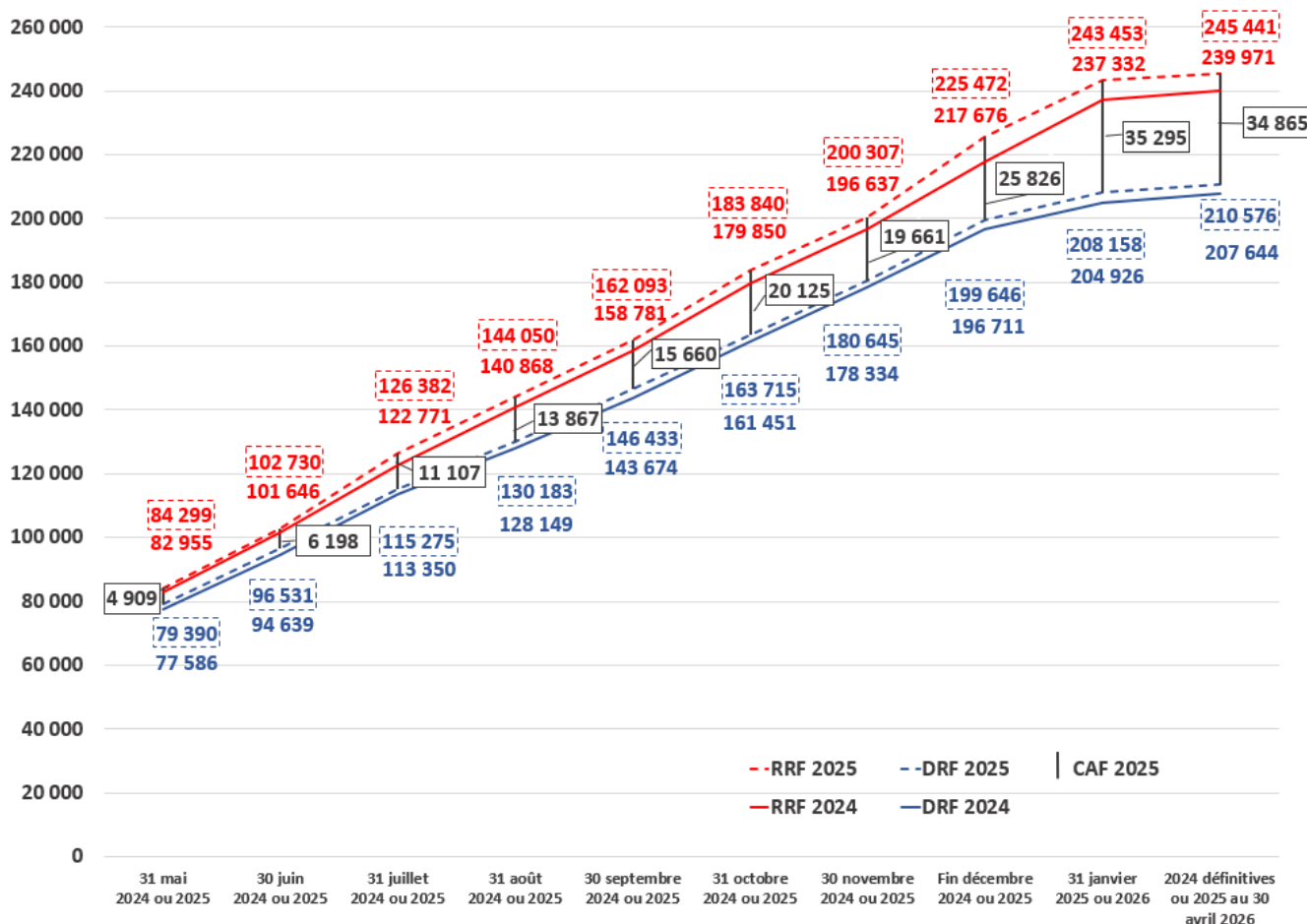
Situation 2025 au 30 avril 2026

Douzième situation au titre de l'année 2025, cette SMCL présente la situation 2025 au 30 avril 2026, comparée aux données définitives de 2023 et 2024. Deux focus « hors-série » détaillent la situation financière des communes selon les strates de population et le taux d'épargne brute des départements et des régions.

Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement (RRF) de l'ensemble des collectivités locales en 2025 sont en hausse au 30 avril 2026 (+2,3 % soit +5,5 Md€), liées notamment à la hausse des recettes fiscales (+2,4% soit +4 Md€).

Evolution des RRF et DRF 2024 et 2025 (en M€) - Toutes collectivités



Dépenses

Les **dépenses réelles de fonctionnement (DRF) des collectivités** augmentent (+1,4 % soit +2,9 Md€), notamment sous l'impulsion des frais de personnel (+2,2 % soit 1,7 Md€), des achats et charges externes (+2 % soit +0,8 Md€) ainsi que des frais de séjour (+4,1% soit +0,7 Md€). Au 30 avril 2026, les allocations individuelles de solidarité (AIS) versées par les départements sont en croissance de +1,7 % (+0,4 Md€), dont +8,7 % (+0,3 Md€) pour la prestation de compensation du handicap, +1,3 % (+0,1 Md€) pour le RSA et -0,8 % (-59 M€) pour l'aide personnalisée pour l'autonomie. Les participations versées par les départements et régions diminuent (-9,1 % soit -0,5 Md€).

Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) en M€	Exécution 2023	Exécution 2024	Exécution 2025 au 30 avril 2026	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Communes	80 481	83 790	85 081		4,1%	1,5%
GFP	29 102	30 655	31 314		5,3%	2,1%
Départements	65 582	68 086	68 839		3,8%	1,1%
Régions	24 439	25 112	25 343		2,8%	0,9%
Total	199 604	207 644	210 576		4,0%	1,4%

Les **dépenses d'investissement** augmentent pour le bloc communal (+6,5 % soit +3,4 Md€) mais diminuent pour les départements (-5,1 % soit -0,8 Md€) et les régions (-4,3 % soit -0,7 Md€).

Dépenses réelles d'investissement (DRI) en M€	Exécution 2023	Exécution 2024	Exécution 2025 au 30 avril 2026	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Communes	33 766	36 310	38 393		7,5%	5,7%
GFP	14 374	15 861	17 166		10,3%	8,2%
Départements	16 506	16 036	15 221		-2,9%	-5,1%
Régions	15 960	17 044	16 314		6,8%	-4,3%
Total	80 607	85 251	87 094		5,8%	2,2%

La progression des **dépenses totales** (DRF et DRI hors remboursement d'emprunt) de l'ensemble des collectivités s'élève en 2025 à +1,5 % au 30 avril 2026 par rapport à l'exécution 2024.

Dépenses totales en M€	Exécution 2023	Exécution 2024	Exécution 2025 au 30 avril 2026	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Communes	107 783	113 676	116 943		5,5%	2,9%
GFP	40 877	43 921	45 750		7,4%	4,2%
Départements	78 709	80 887	80 688		2,8%	-0,2%
Régions	38 160	39 660	38 945		3,9%	-1,8%
Total	265 529	278 144	282 326		4,8%	1,5%

Solde

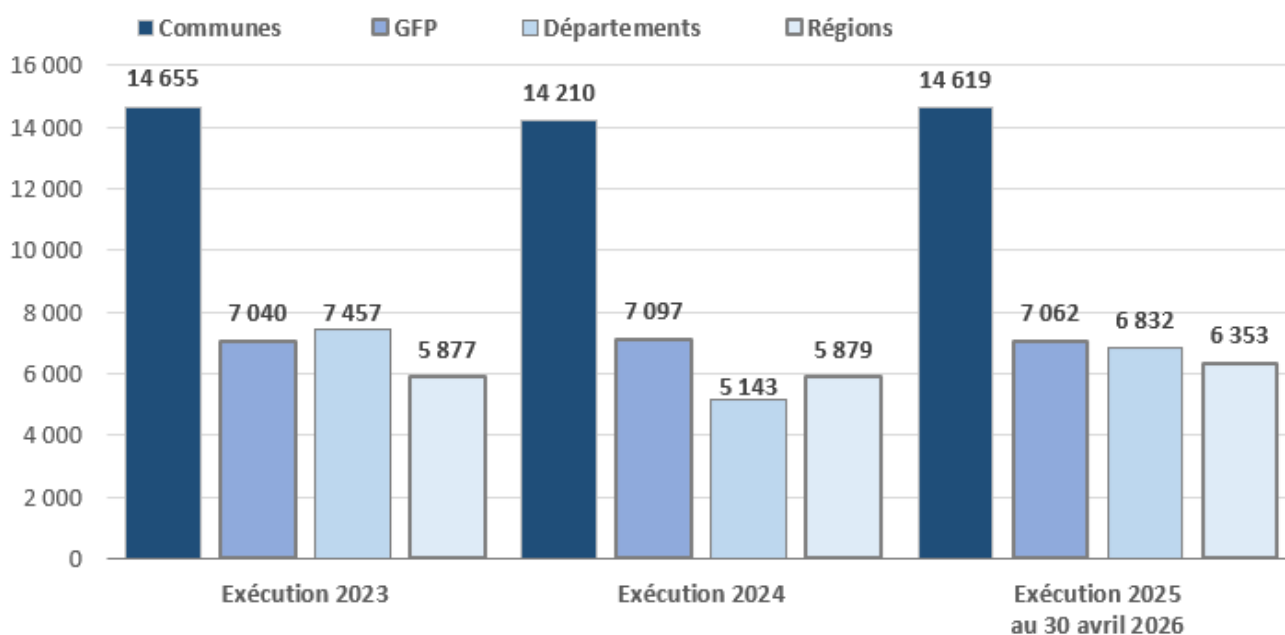
L'**épargne brute** (ou capacité d'auto financement – CAF brute) est la différence entre les recettes et les charges de fonctionnement d'une collectivité. Cette épargne brute **permet d'identifier la part de ressources restant disponible pour investir ou rembourser les emprunts d'une collectivité**, après paiement des charges récurrentes.

L'**épargne brute globale des collectivités locales s'élève à 34,9 Md€ au 30 avril 2026**, en augmentation par rapport à l'exécution définitive 2024 (32,3 Md€ soit +7,9 %) et stable comparée à l'exécution définitive 2023 (35 Md€).

L'épargne brute 2025 augmente pour toutes les catégories de collectivités à l'exception des GFP pour lesquels elle est stable, avec une progression plus marquée pour les départements (+32,8 %) et les régions (+8,1%).

Epargne brute (CAF brute) en M€	Exécution 2023	Exécution 2024	Exécution 2025 au 30 avril 2026	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Communes	14 655	14 210	14 619		-3,0%	2,9%
GFP	7 040	7 097	7 062		0,8%	-0,5%
Départements	7 457	5 143	6 832		-31,0%	32,9%
Régions	5 877	5 879	6 353		0,0%	8,1%
Total	35 029	32 327	34 865		-7,7%	7,9%

Evolution CAF brute par strate (en M€)



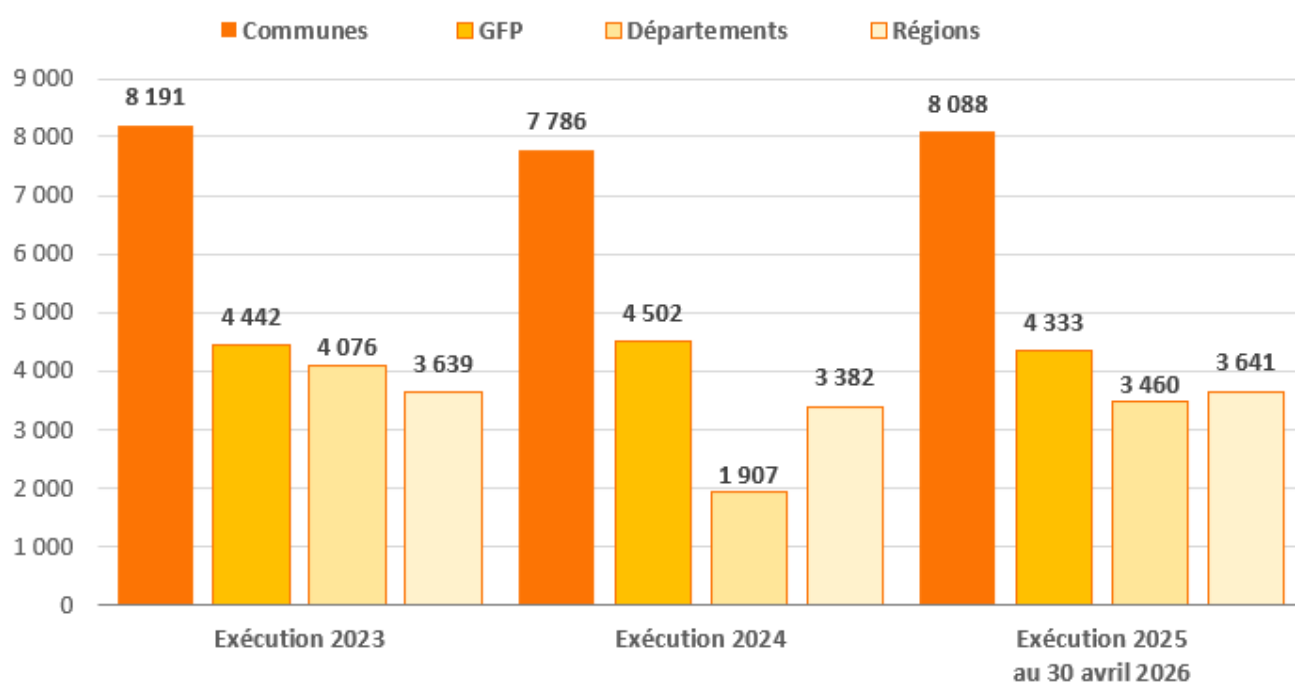
L'épargne nette (ou CAF nette) est l'épargne brute après déduction des remboursements de dettes.

L'épargne nette 2025 de l'ensemble des collectivités locales est positive (19,5 Md€) au 30 avril 2026. Elle est supérieure à l'exécution 2024 (17,6 Md€) mais inférieure à celle de 2023 (20,3 Md€).

L'épargne nette 2025 augmente par rapport à l'exécution 2024 pour les communes, les départements et les régions mais diminue pour les GFP.

Epargne nette (CAF nette) en M€	Exécution 2023	Exécution 2024	Exécution 2025 au 30 avril 2026	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Communes	8 191	7 786	8 088	↘	-4,9%	3,9%
GFP	4 442	4 502	4 333	↘	1,4%	-3,8%
Départements	4 076	1 907	3 460	↘	-53,2%	81,5%
Régions	3 639	3 382	3 641	↘	-7,0%	7,6%
Total	20 347	17 578	19 522	↘	-13,6%	11,1%

Evolution CAF nette par strate (en M€)

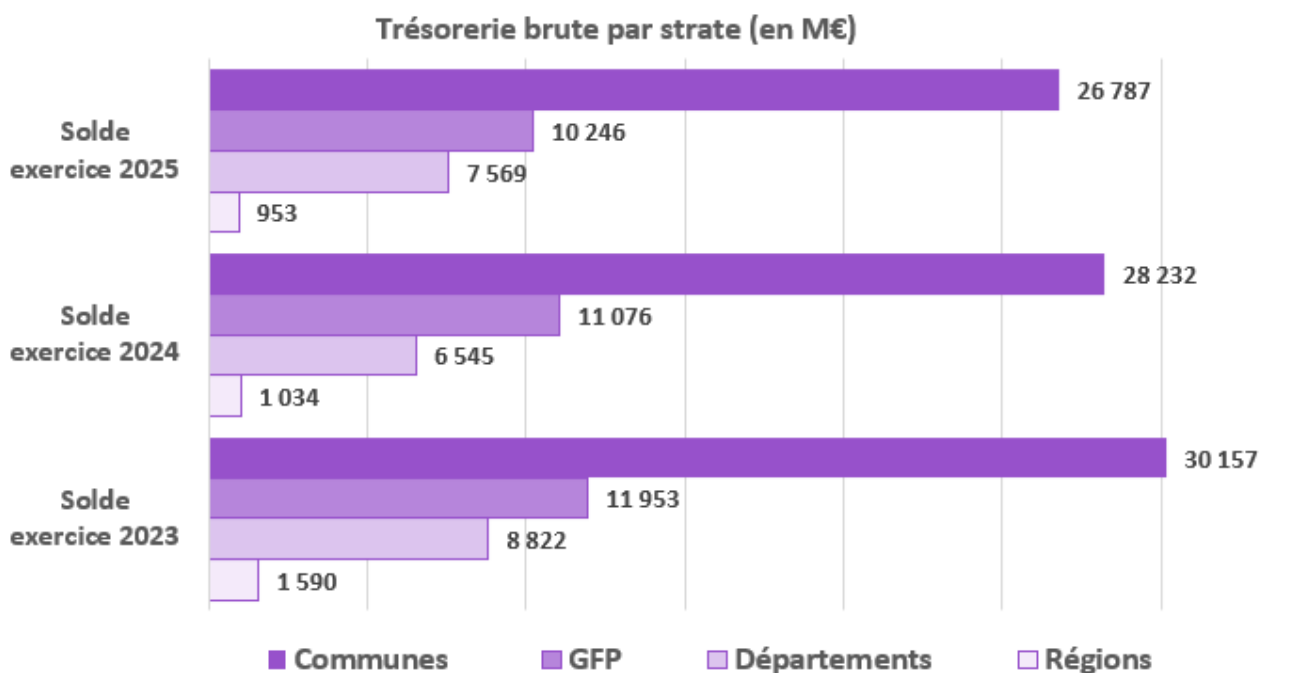


Trésorerie

La **trésorerie** correspond au montant des fonds déposés sur le compte au Trésor (compte 515).

La trésorerie des collectivités locales s'élève à 45,6 Md€ au terme de l'exercice 2025. Elle diminue par rapport à l'exécution 2024 (46,9 Md€) et 2023 (52,5 Md€).

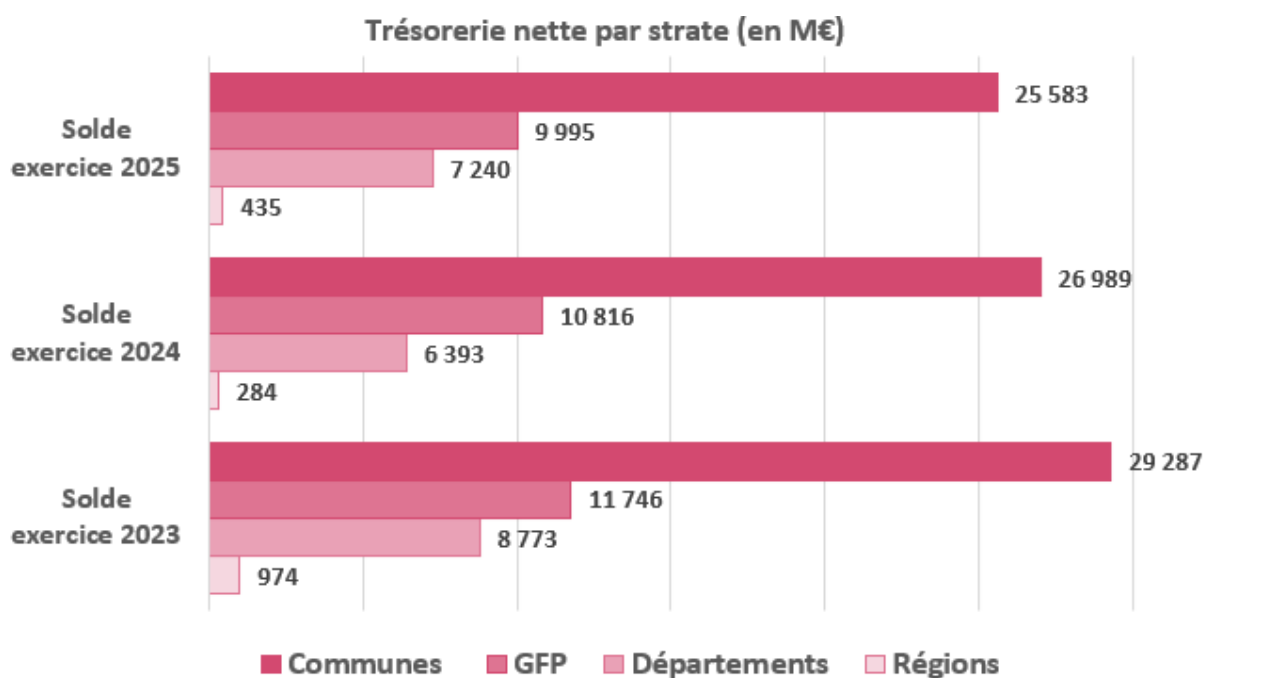
Trésorerie brute en M€	Solde exercice 2023	Solde exercice 2024	Solde exercice 2025	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Communes	30 157	28 232	26 787		-6,4%	-5,1%
GFP	11 953	11 076	10 246		-7,3%	-7,5%
Départements	8 822	6 545	7 569		-25,8%	15,7%
Régions	1 590	1 034	953		-34,9%	-7,9%
Total	52 522	46 887	45 554		-10,7%	-2,8%



La **trésorerie nette** correspond au montant des fonds déposés sur le compte au Trésor (compte 515), déduction faite des concours financiers à court terme (lignes de crédit de trésorerie, essentiellement).

La trésorerie nette des collectivités locales s'élève à 43,3 Md€ au terme de l'exercice 2025, soit un niveau inférieur aux deux dernières années respectivement 44,5 Md€ et 50,8 Md€.

Trésorerie nette en M€	Solde exercice 2023	Solde exercice 2024	Solde exercice 2025	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Communes	29 287	26 989	25 583		-7,8%	-5,2%
GFP	11 746	10 816	9 995		-7,9%	-7,6%
Départements	8 773	6 393	7 240		-27,1%	13,2%
Régions	974	284	435		-70,9%	53,3%
Total	50 779	44 482	43 254		-12,4%	-2,8%



Focus sur la situation financière 2025 des communes par strate de population

Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement des communes **augmentent** de + 1,7 Md€ par rapport à l'exécution 2024 (+1,7 %), notamment sous l'impulsion des impôts et taxes (+ 0,8 Md€ et +1,2 %), des concours de l'État (+ 0,4 Md€ et +2,5 %) et des ventes de biens et services (+ 0,3 Md€ et 3,7 %).

Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement des communes **croissent** aussi par rapport à l'exécution 2024 (+1,5 %, soit +1,3 Md€), notamment sous l'impulsion des frais de personnel (+2,2 %, soit +1 Md€) des achats et charges externes (+0,6 %, soit +136 M€) et des subventions versées (+1,7 %, soit +118 M€).

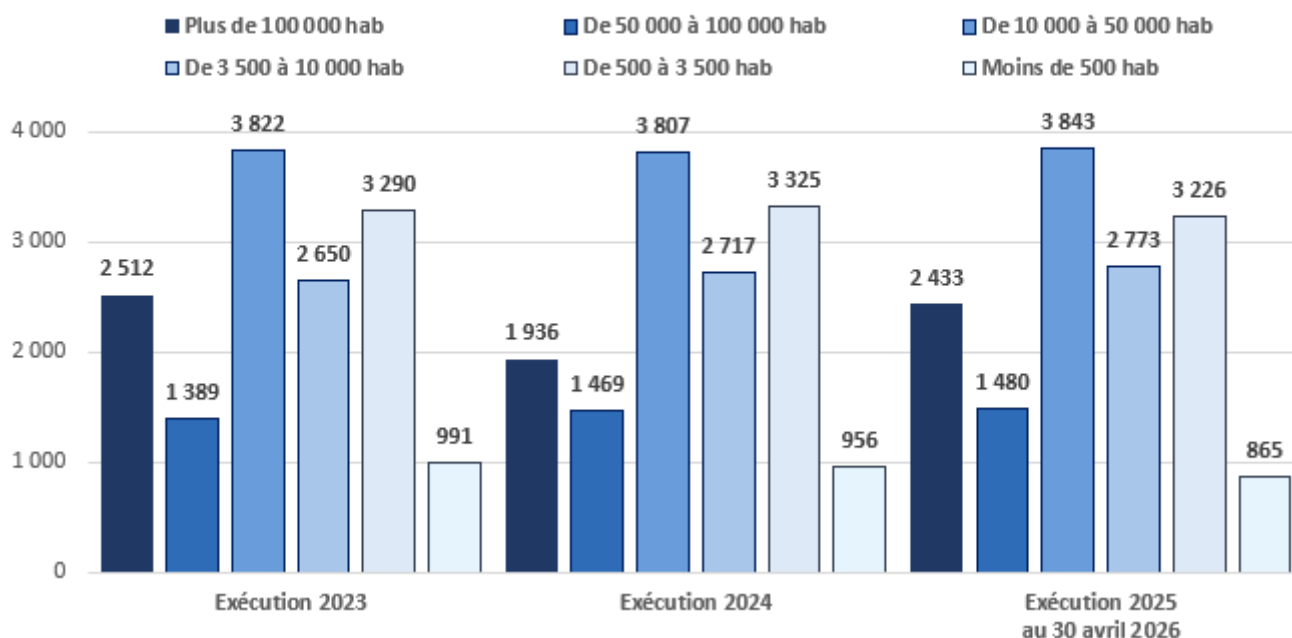
Les **dépenses d'équipement** augmentent en 2025 (+6 %, soit +1,6 Md€), dont près de 50 % sont réalisées par les communes de moins de 10 000 habitants.

Solde

L'**épargne brute 2025 des communes s'élève à 14,6 Md€**, dont 0,8 Md€ pour la Ville de Paris. Elle est en hausse par rapport à l'exécution 2024 (14,2 Md€), sauf pour les strates de communes inférieures à 3 500 habitants. Les communes dont la population est comprise entre 10 000 et 50 000 habitants concentrent la plus grande part d'épargne brute (26 % avec 3,8 Md€).

Epargne brute (CAF brute) des communes en M€	Exécution 2023	Exécution 2024	Exécution 2025 au 30 avril 2026	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Plus de 100 000 hab	2 512	1 936	2 433		-22,9%	25,7%
De 50 000 à 100 000 hab	1 389	1 469	1 480		5,7%	0,7%
De 10 000 à 50 000 hab	3 822	3 807	3 843		-0,4%	1,0%
De 3 500 à 10 000 hab	2 650	2 717	2 773		2,5%	2,1%
De 500 à 3 500 hab	3 290	3 325	3 226		1,1%	-3,0%
Moins de 500 hab	991	956	865		-3,5%	-9,6%
Total communes	14 655	14 210	14 619		-3,0%	2,9%

Evolution CAF brute par strate (en M€)



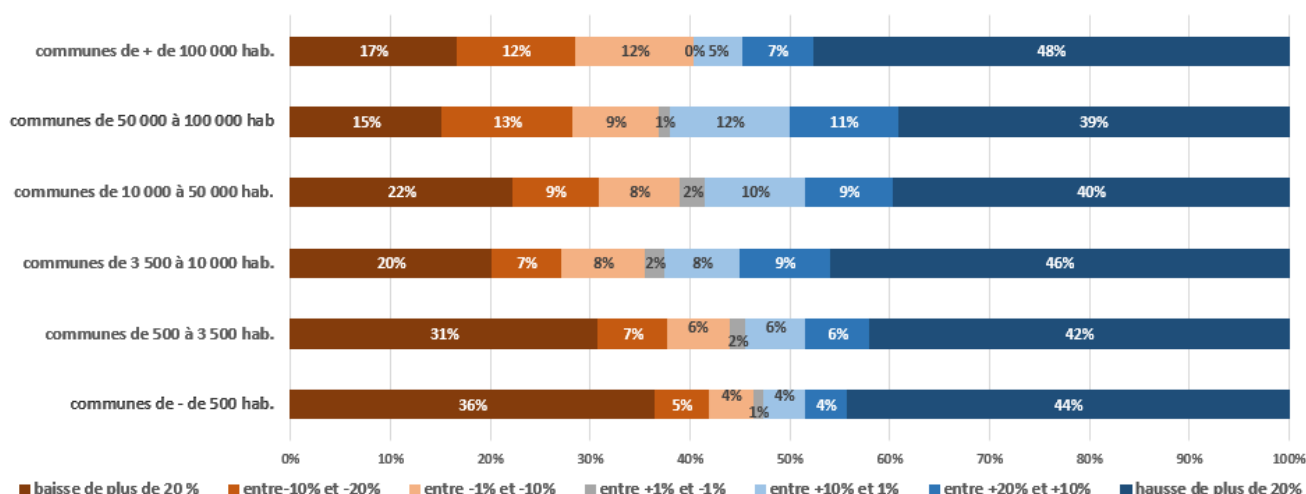
Entre 2019 et 2025, la CAF brute augmente de plus de 20 % pour près de la moitié des communes de plus de 100 000 habitants, 39 % des communes de 50 000 à 100 000 habitants, 40 % des communes de 10 000 à 50 000 habitants, 46 % des communes de 3 500 à 10 000 habitants et 42 % des communes de 500 à 3 500 habitants.

Sur la même période, une perte de plus de 20 % d'épargne brute est constatée pour : 17 % des communes de plus de 100 000 habitants, 15 % des communes de 50 000 à 100 000 habitants, 22 % des communes de 10 000 à 50 000 habitants, 20 % des communes entre 3 500 et 10 000 habitants et 31 % des communes de 500 à 3 500 habitants.

44 % des communes de moins de 500 habitants voient la CAF brute augmenter de plus d'un cinquième entre 2019 et 2025, tandis que 36 % perdent plus de 20 %

Pour l'ensemble des strates, 55 % des communes enregistrent une hausse de leur CAF brute, alors qu'elle est en baisse pour 45 % d'entre elles.

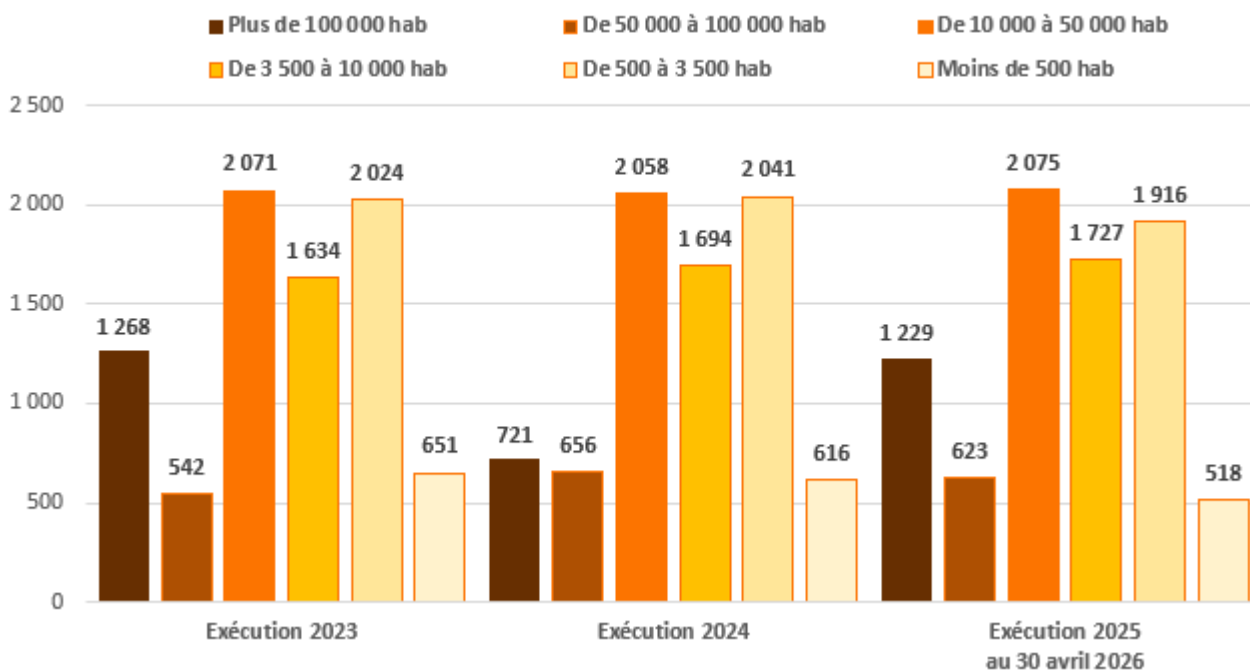
Distribution de l'évolution de la CAF brute - par strate
entre 2019 définitif et 2025 à fin avril 2026



L'épargne nette 2025 de l'ensemble des communes s'élève à 8,1 Md€, dont 0,5 Md€ pour la Ville de Paris. Elle est supérieure à 2024 (7,8 Md€), notamment pour les communes de plus de 100 000 habitants, et les communes de 3 500 à 50 000 habitants.

Epargne nette (CAF nette) des communes en M€	Exécution 2023	Exécution 2024	Exécution 2025 au 30 avril 2026	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Plus de 100 000 hab	1 268	721	1 229	↘	-43,2%	70,5%
De 50 000 à 100 000 hab	542	656	623	↗	21,1%	-5,1%
De 10 000 à 50 000 hab	2 071	2 058	2 075	↘	-0,6%	0,8%
De 3 500 à 10 000 hab	1 634	1 694	1 727	↗	3,7%	2,0%
De 500 à 3 500 hab	2 024	2 041	1 916	↘	0,9%	-6,1%
Moins de 500 hab	651	616	518	↘	-5,3%	-15,9%
Total communes	8 191	7 787	8 088	↘	-4,9%	3,9%

Evolution CAF nette par strate (en M€)



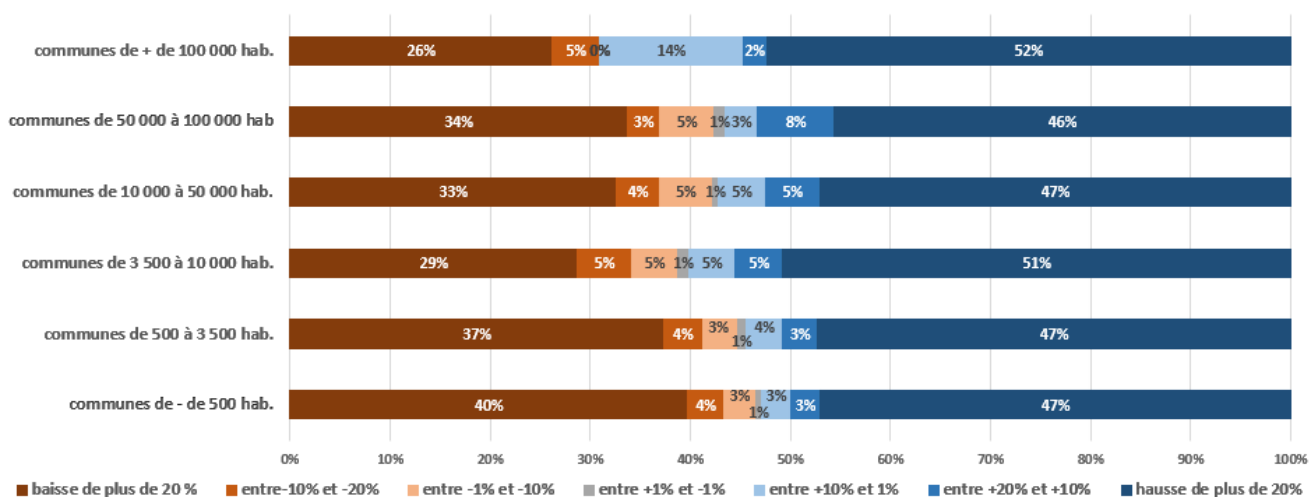
Entre 2019 et 2025, 52 % des communes de plus de 100 000 habitants connaissent une hausse de **CAF nette** de plus d'un cinquième. À l'inverse, 26 % des communes de cette strate perdent plus de 20 % sur la même période.

47 % des communes de moins de 500 habitants voient leur **CAF nette** augmenter de plus de 20 %, tandis que 40 % perdent plus de 20 %.

Une hausse de plus de 20 % est observée dans chaque strate de population pour près de la moitié des communes (entre 46 % et 52 % des communes sont concernées). Une perte de plus de 20 % d'épargne nette est constatée pour un tiers des communes (entre 26 % et 40 % des communes selon les strates).

Pour l'ensemble des strates, la CAF nette progresse pour 55 % des communes, alors qu'elle diminue pour 45 % d'entre elles.

Distribution de l'évolution de la CAF nette - par strate entre 2019 définitif et 2025 à fin avril 2026

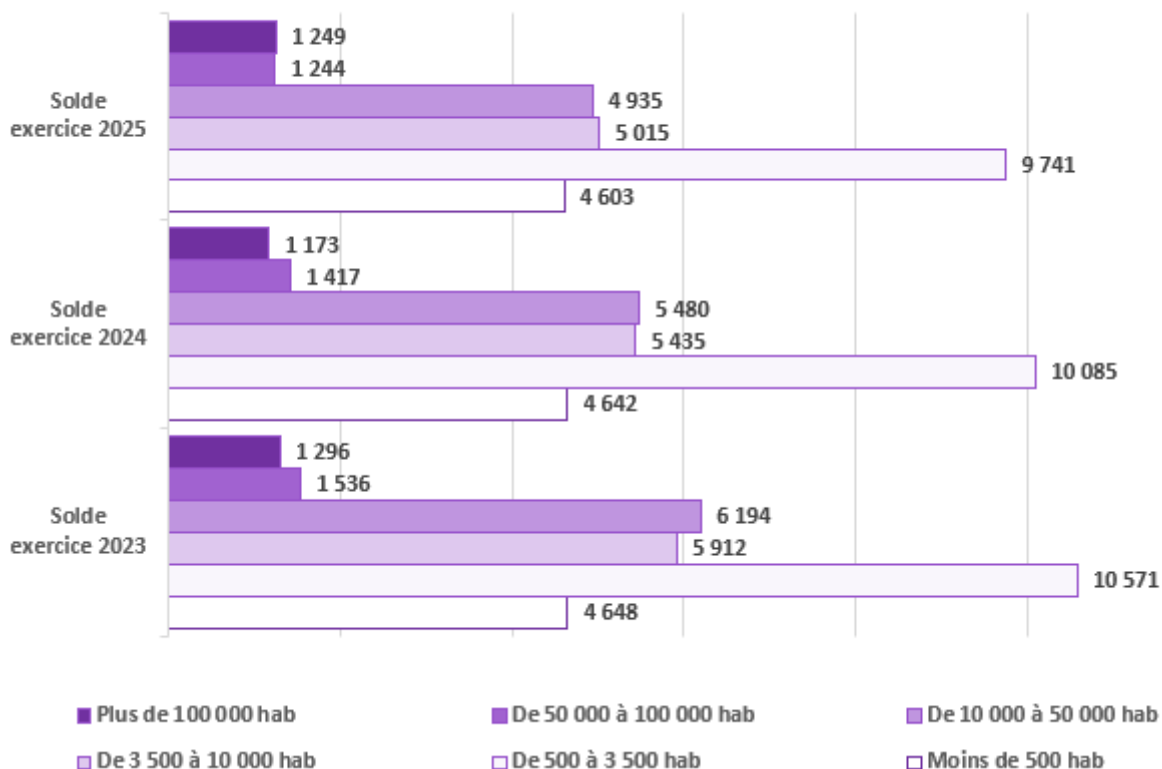


Trésorerie des communes

La trésorerie des communes s'élève à 26,8 Md€ à fin 2025. Elle **diminue** par rapport à 2024 (28,2 Md€) pour toutes les strates sauf les communes de plus de 100 000 habitants (en hausse de 76 M€), et à 2023 (30,2 Md€) pour toutes les strates.

Trésorerie brute des communes en M€	Solde exercice 2023	Solde exercice 2024	Solde exercice 2025	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Plus de 100 000 hab	1 296	1 173	1 249		-9,5%	6,5%
De 50 000 à 100 000 hab	1 536	1 417	1 244		-7,7%	-12,2%
De 10 000 à 50 000 hab	6 194	5 480	4 935		-11,5%	-10,0%
De 3 500 à 10 000 hab	5 912	5 435	5 015		-8,1%	-7,7%
De 500 à 3 500 hab	10 571	10 085	9 741		-4,6%	-3,4%
Moins de 500 hab	4 648	4 642	4 603		-0,1%	-0,8%
Total communes	30 157	28 232	26 787		-6,4%	-5,1%

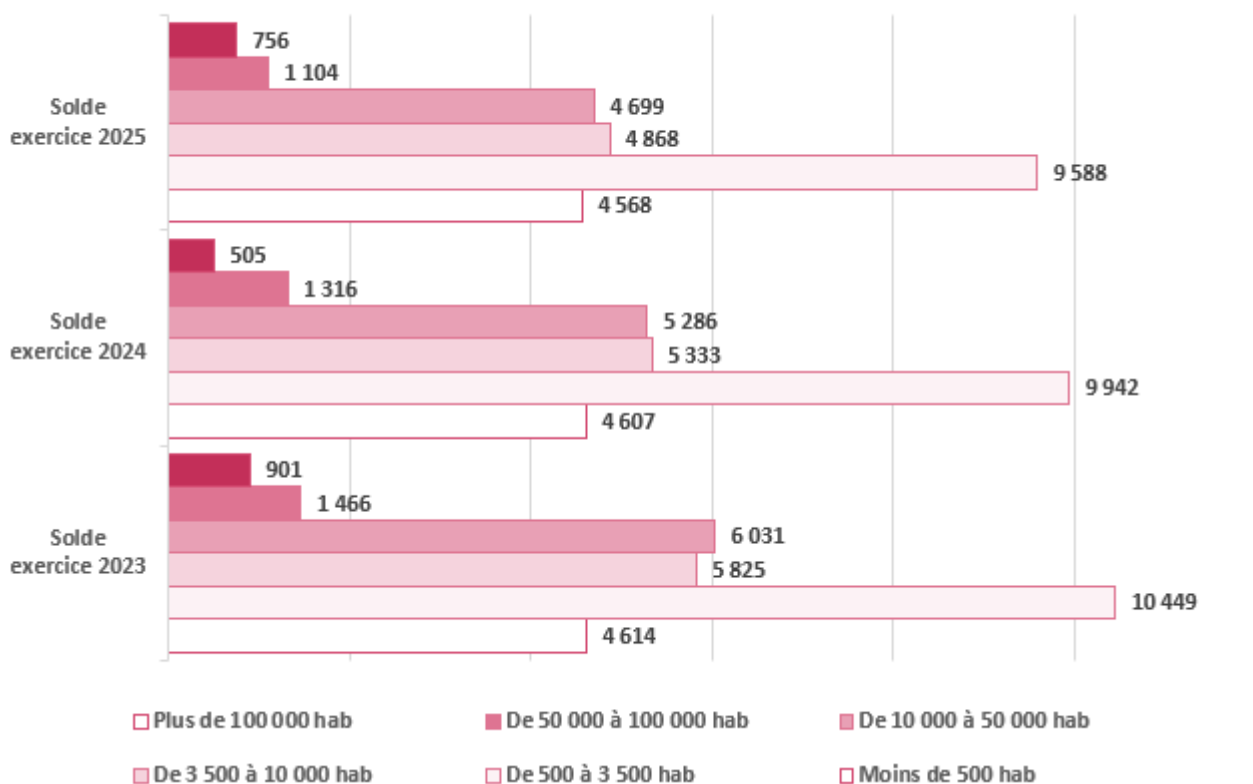
Trésorerie brute par strate (en M€)



La trésorerie nette des communes s'élève à 25,6 Md€ au terme de l'exercice 2025, en baisse par rapport à 2024 (27 Md€) pour toutes les strates de communes, sauf celle de plus de 100 000 habitants (en hausse de 250 M€). Elle reste également inférieure à son niveau de 2023 (29,3 Md€) pour toutes les strates.

Trésorerie nette des communes en M€	Solde exercice 2023	Solde exercice 2024	Solde exercice 2025	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Plus de 100 000 hab	901	505	756		-43,9%	49,5%
De 50 000 à 100 000 hab	1 466	1 316	1 104		-10,3%	-16,1%
De 10 000 à 50 000 hab	6 031	5 286	4 699		-12,4%	-11,1%
De 3 500 à 10 000 hab	5 825	5 333	4 868		-8,4%	-8,7%
De 500 à 3 500 hab	10 449	9 942	9 588		-4,9%	-3,6%
Moins de 500 hab	4 614	4 607	4 568		-0,2%	-0,9%
Total communes	29 287	26 989	25 584		-7,8%	-5,2%

Trésorerie nette par strate (en M€)



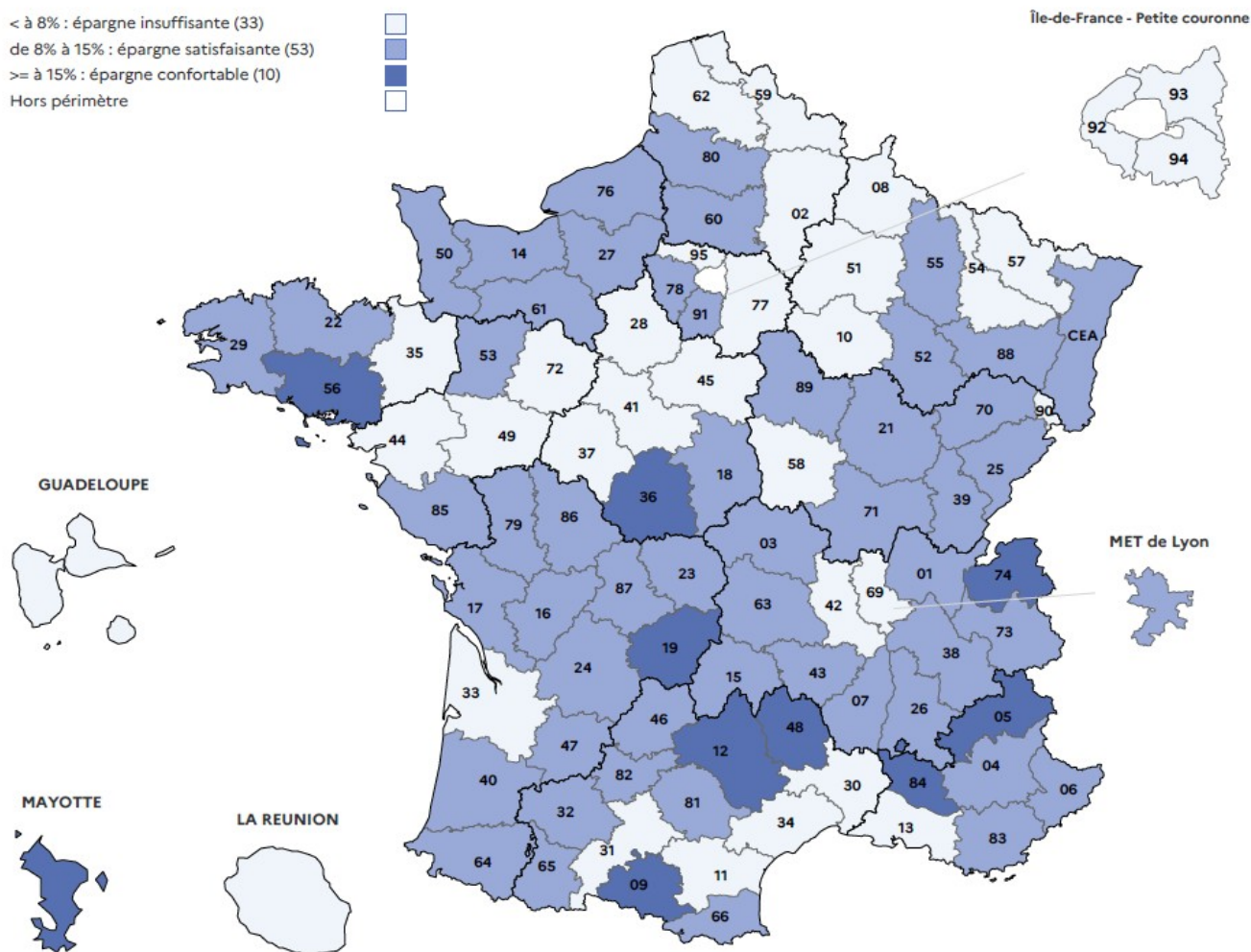
Focus sur le taux d'épargne brute des départements et des régions

Le **taux d'épargne brute**, rapport de l'épargne brute sur les recettes réelles de fonctionnement est un indicateur de la robustesse financière d'une collectivité. Il peut être considéré comme insuffisant en dessous du seuil de 8 %, satisfaisant entre 8 et 15 %, et confortable au-delà de 15 %.

En 2025, le taux d'épargne brute moyen des départements s'établit 9 %, supérieur à son niveau 2024 (7 %).

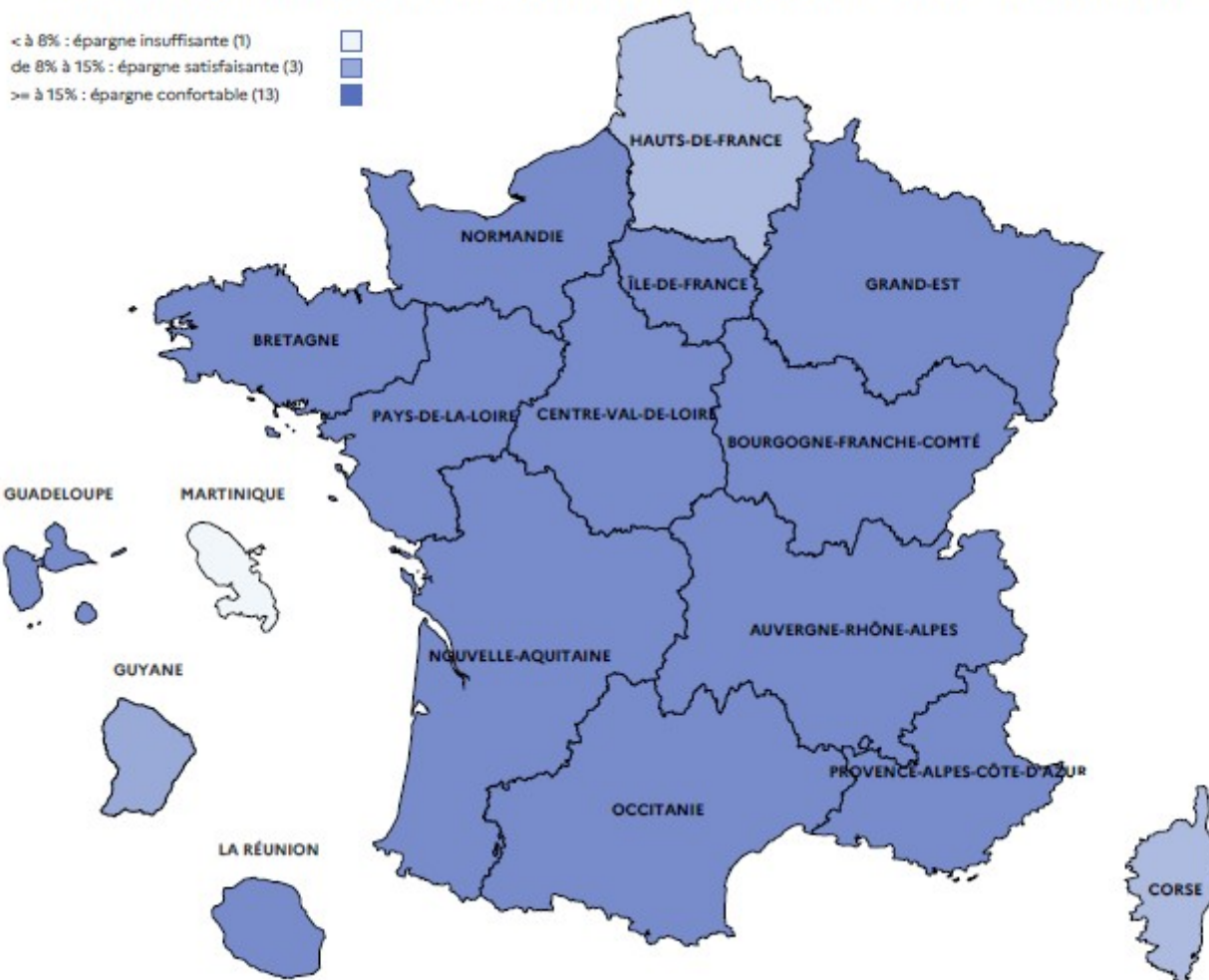
Sur l'exercice 2025, 33 départements ont un taux d'épargne brute inférieur à 8 % (contre 54 en 2024), 53 ont un taux compris entre 8 et 15 % (contre 35), et 10 ont un taux supérieur à 15 % (contre 7). Tous les départements présentent une épargne brute positive en 2025, 2 d'entre eux affichaient une EB négative en 2024.

Taux d'Épargne brute 2025 (en %) - Départements et MET de Lyon - au 30 avril 2026



Sur l'exercice 2025, le taux d'EB moyen des régions, collectivités territoriales uniques et de la collectivité de Corse s'établit à 20 %, plus élevé qu'en 2024 (19 %). Une région a un taux d'épargne brute inférieur à 8 %, 3 ont un taux compris entre 8 et 15 %, et 13 ont un taux supérieur à 15 %, soit une répartition identique à 2024. Aucune région ne présente une épargne brute négative en 2025, à l'instar de 2024.

Taux d'Épargne brute 2025 (en%) - Régions, CTU et collectivité de Corse - au 30 avril 2026



Remarque méthodologique

La Direction générale des Finances publiques (DGFIP), en tant que teneur de compte du secteur public local, centralise mensuellement les balances comptables de l'ensemble des collectivités dont la comptabilité est tenue par un comptable de la DGFIP. Le champ retenu est celui des budgets principaux des communes, des groupements à fiscalité propre, des départements et des régions. Le suivi infra-annuel permet de comparer les recettes et les dépenses comptabilisées sur les exercices à une date donnée.

Cette évolution infra-annuelle doit être appréhendée avec précaution car elle est impactée, d'une part, par le rythme d'encaissement par les collectivités de leurs recettes (y compris versements de l'État, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF) et, d'autre part, par le rythme d'inscription en comptabilité de ces versements. Ces pratiques des collectivités peuvent varier d'une année sur l'autre, de même que la date de certains versements importants.

Dans les situations 2025 à fin novembre et fin décembre, en raison d'un retard de titrage et de mandatement d'un conseil départemental, consécutif à une cyberattaque intervenue en mai 2025, le budget concerné a été exclu de la strate départementale et de la synthèse nationale, pour l'exécution infra-annuelle 2023-2024-2025 et pour l'exécution définitive 2024, afin de ne pas fausser la comparaison entre exercices. À compter de la situation 2025 au 31 janvier 2026, ce budget est réintégré, compte-tenu de la forte résorption du retard.